



Opération FFBridge « Solidarité avec Haïti »

La Fédération Française de Bridge lance une chaîne de solidarité avec ses 1200 clubs en faveur des victimes du séisme d'Haïti.

La volonté de la FFB est d'apporter une aide aux sinistrés dans la durée. Elle a donc décidé de soutenir l'action de la Fondation de France qui inscrit également ses projets dans la reconstruction, notamment liés à l'aide à l'enfance.

Durant tout le mois de février, les clubs qui le souhaitent organiseront, à la date de leur choix, un tournoi au profit des sinistrés.

Exceptionnellement, pour ce tournoi, la FFB double la dotation en Points d'expert et ne facture aux clubs que 50% des droits de table. A l'issue de cette opération, elle reversera la somme perçue à la Fondation de France.

LES DIFFERENTES ETAPES

AVANT

Inscription

Inscrivez-vous directement sur www.ffbridge.asso.fr pour permettre à la FFB de vous identifier en tant qu'organisateur des tournois « **Solidarité avec Haïti** ». Nous publierons la liste des clubs organisateurs sur le site Internet de la FFB.

Relations presse

Adressez aux journalistes locaux le communiqué de presse fourni par le service communication, présentant votre action et celle des clubs de bridge français en faveur de *la Fondation de France*. Pour vous le procurer : www.ffbridge.asso.fr ou par e-mail : helene.vivier@ffbridge.net .

Support

Une affiche a été conçue pour annoncer la date de votre tournoi « **Solidarité avec Haïti** », elle est à télécharger sur le mini-site dédié à cette opération de la FFB www.ffbridge.asso.fr.

LE JOUR DU TOURNOI

APPELEZ AU 01 55 57 38 00, pour communiquer le montant global de votre collecte et le nombre de participants.

APRES

Remise des dons

IMPORTANT : N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT, NI DE CHEQUE À LA FFB.

Adressez l'ensemble de votre collecte* et les chèques de dons (à l'ordre de *Fondation de France/solidarité Haïti*) à :

**Fondation de France
Claudine Benhennou
40, avenue Hoche
75008 Paris**

Pour chaque chèque, il sera demandé au représentant du club de s'assurer que **chaque donateur remplisse un document, appelé « bon de soutien »** permettant d'identifier les dons « Bridge ». Ce document est à télécharger sur le site de la FFB.

* Faites un chèque global du club à l'ordre de « Fondation de France/solidarité Haïti » pour tous les dons en espèces.

Reçu fiscal

Attention : seuls les dons par chèques bénéficieront d'un reçu fiscal qui sera envoyé par la Fondation de France au nom et à l'adresse de l'émetteur du chèque.

Remontée des résultats

Elle doit impérativement se faire avant le 28 février.

Remontez les résultats de votre tournoi du «Solidarité Haïti» directement par FFBCLUB.NET. *(+lien mode d'emploi)*

Si vous constatez que les points ne sont pas doublés, contactez très rapidement le service assistance de la FFB pour rectification en écrivant à assistance@ffbridge.net.

Facturation des droits de table

Comme pour un tournoi classique, vous recevrez une facture en fin de mois.

Informez la presse dans la semaine qui suit, des résultats de votre action au niveau local. Vous pourrez utiliser le communiqué de presse mis à votre disposition par le service communication dans l'espace presse du site internet fédéral www.ffbridge.asso.fr .

Pour en savoir +

Pour obtenir des renseignements complémentaires, consultez le site de la FFB www.ffbridge.asso.fr ou appelez au : 01 55 57 38 00.

Photos

Faites des photos : des vues de la salle pendant le tournoi avec l'affiche et les participants.

Envoyez vos clichés à agnes.fabre@ffbridge.net, nous les publierons dans nos différents supports.